Hollande veut attaquer la Syrie sans l'Angleterre et désavoue Valls

30/08/2013 à 12h55

François Hollande estime qu'une action internationale en Syrie doit *"porter un coup d'arrêt"* au régime de Bachar Al-Assad. Il revient également sur les principaux sujets de la rentrée politique.

"Le massacre chimique de Damas ne peut ni ne doit rester impuni. Sinon ce serait prendre le risque d'une escalade qui banaliserait l'usage de ces armes et menacerait d'autres pays. Je ne suis pas favorable à une intervention internationale qui viserait à " libérer " la Syrie ou à renverser le dictateur, mais j'estime qu'un coup d'arrêt doit être porté à un régime qui commet l'irréparable sur sa population", estime le président de la République.

> *"Si le Conseil de sécurité est empêché d'agir, une coalition se formera. (…) Mais il y a peu de pays qui ont les capacités d'infliger une sanction par des moyens appropriés. La France en fait partie. Elle y est prête".*

Interrogé sur le refus du Parlement britannique d'engager une action militaire en Syrie, le président de la République estime la France peut agir sans son allié britannique, et que "**chaque pays est souverain pour participer ou non à une opération.** Cela vaut pour le Royaume-Uni comme pour la France".

• Impôts : "Le temps est venu de faire une pause fiscale"

"Je reconnais qu'à l'automne 2012, face à l'ampleur des déficits, un effort supplémentaire a été demandé aux Français. Notamment aux plus favorisés, mais pas seulement", explique François Hollande *(…)*

• **Pas de loi sur le voile à l'université**

Interrogé sur la nécessité d'encadrer ou d'interdire le port du voile à l'université, préconisé par un rapport du Haut conseil à l'intégration, le président estime qu'*"aujourd'hui, dans les universités, il est possible d'intervenir sans qu'il soit besoin de texte supplémentaire".*

• **Pas de remise en cause du regroupement familial**

Après les déclarations de Manuel Valls sur la réflexion sur le regroupement familial, le président de la République explique au Monde, qu'"il n'y a pas de raison de modifier le dispositif"

• **Les peines-plancher seront bien supprimées**

> *"Mon seul objectif, c'est la sécurité de nos concitoyens. Et l'efficacité de la réponse pénale. Aujourd'hui, les prisons n'ont jamais été aussi pleines. Trop de peines ne sont pas exécutées, ce qui est insupportable pour les victimes."*

"Les peines plancher, je les ai contestées pour leur caractère automatique et leurs conséquences. Non seulement elles sont contraires au principe d'individualisation de la sanction, mais ***loin d'empêcher la récidive, celle-ci a triplé de 2004 à 2011****. La loi introduira pour certains délits une peine nouvelle, que nous appellerons la* **'contrainte pénale',** ***permettant le contrôle du condamné sans incarcération****"* explique François Hollande.

Avant d'ajouter : *"Je veux aussi éviter les sorties 'sèches' de délinquants à la fin de leur peine – c'est-à-dire les sorties de prison sans accompagnement, ni suivi, ni surveillance – a fortiori pour ceux qui ont commis les actes les plus graves".*

Le Monde, merci à Quidam